



## Une association pour quoi faire ?

École : les parents ont la parole

Collèges et lycées : dans les lieux de décision

Collèges et lycées : orientation

De l'école au lycée : le recours

Un lieu de dialogue et d'échange

Une équipe où l'information circule mieux

Une équipe où chacun peut être porteur de son projet

Une équipe où efficacité rime avec convivialité

Un mouvement solidaire

Un mouvement indépendant, reconnu et ouvert

Une structure ressource



**Une association qui agit dans l'intérêt des enfants et de leurs parents**

**L'association est, au quotidien, la voix des parents dans l'établissement de leur enfant.**

**École : les parents ont la parole**

L'aménagement du temps scolaire, déterminant pour le bien-être des enfants, est l'un des principaux chantiers de l'Éducation nationale. Savez-vous qu'au-delà des orientations gouvernementales et des politiques locales, c'est au niveau de chaque école que se règlent ces questions ? Aucune décision d'aménagement ne peut en effet être mise en oeuvre sans avoir été approuvée par le conseil d'école, où vous êtes représentés par les élus de vos associations de parents. C'est également grâce à eux et eux seuls que vous pouvez avoir voix au chapitre sur d'autres dimensions essentielles de la vie des élèves, de vos enfants, comme : le projet pédagogique, les activités périscolaires, l'aménagement de la cour de récréation, etc.

**Collèges et lycées : dans les lieux de décision**

- Le projet, le budget, le règlement intérieur de l'établissement : ces décisions conditionnent la vie quotidienne de votre enfant, durant toute sa scolarité dans le secondaire, qu'il soit au collège, dans une seconde, première ou terminale

d'enseignement général ou technologique, un lycée professionnel ou un établissement agricole.

- Votre association de parents est le seul moyen pour vous d'être en prise directe avec ces dossiers, grâce aux élus qui siègent au conseil d'administration de l'établissement. Des porte-parole qui sont aussi amenés à délibérer sur l'accueil et l'information des parents, à donner leur avis sur les créations d'enseignements optionnels, à être informés des choix de manuels, à s'inquiéter officiellement des éventuels non-remplacements d'enseignants absents. Grâce à eux, les familles sont au coeur de l'école.

### **L'association est la voix des parents aux moments-clés de la scolarité de leur enfant**

#### **Collèges et lycées : orientation**

Dès la fin de ce premier trimestre, votre enfant et vous attendrez parfois comme un couperet l'avis du conseil de classe. Des délégués des associations de parents y participent, pour apporter un autre regard sur les résultats des enfants. Vous voulez avoir des précisions sur les notes, faire valoir auprès du conseil des informations complémentaires sur votre enfant ? Les parents délégués sont vos interlocuteurs.

#### **De l'école au lycée : le recours**

Le redoublement au primaire, les décisions d'orientation au collège et au lycée : vous êtes nombreux à vous en inquiéter de plus en plus tôt dans l'année scolaire, et particulièrement à ce moment-clé qu'est le second trimestre. En cas de problème, si vous avez besoin de conseils ou d'aide sur des démarches, des recours, c'est, là encore, auprès des représentants de votre association de parents que vous les trouverez. De même, lorsqu'une fermeture de classe est prévue dans une école, lorsque des postes d'enseignants tardent à être pourvus au collège ou au lycée, il n'y a qu'en se regroupant en association que les parents peuvent se faire entendre et influencer sur le cours des choses.

### **Une association de parents pour les parents**

Parce que l'éducation de nos enfants est une chose trop sérieuse pour être laissée aux seuls institutions et experts, votre association est le lieu où vous pourrez conjuguer vos forces avec celles d'autres parents, travailler avec des personnes qui partagent les mêmes préoccupations que vous, bénéficier de l'expérience d'autres parents pour des réponses véritablement pratiques à vos problèmes.

#### **Partout en France, il y a un parent PEEP proche de vous.**

À tout moment, vous pourrez prendre contact avec un membre de l'équipe PEEP, pour lui faire part de vos attentes, questions, difficultés.

**Un lieu de dialogue et d'échange.**

Pas de consignes, de pesanteur, de priorités déconnectées des réalités : une association de parents est ce que les parents en font. C'est un groupe au sein duquel chacun participe à ce dialogue sans lequel il n'est pas d'action. À cette équipe, chacun apporte ses compétences, en fonction du temps dont il dispose. Les responsabilités sont partagées, les idées et l'énergie mises en commun, car pour être bien vécu, le bénévolat passe par la complémentarité.

**Une équipe où l'information circule mieux**

- Adhérer à une association de parents vous permet d'être au contact direct aussi souvent que nécessaire de ceux qui vont être vos porte-parole, aussi bien auprès de l'équipe éducative que de l'administration de l'Éducation nationale ou des collectivités locales.

- Par l'esprit d'équipe, et la mise en commun des carnets d'adresse, vous pouvez faire part aux membres de votre association de toutes vos interrogations et demandes de conseil. L'esprit d'équipe qui est le cœur même de la vie associative et qui permet aussi de mettre en commun les "carnets d'adresses" fait que, soit au sein même de l'équipe, quelqu'un aura les informations que vous cherchez, soit l'un ou l'autre des membres saura vers qui vous tourner pour obtenir la réponse.

**Une équipe où chacun peut être porteur de projet**

Parce que l'éducation de nos enfants n'est pas une simple consommation de services publics, il importe que les parents qui le souhaitent aient la possibilité d'apporter leur pierre à l'édifice. Par la dynamique associative, vous pourrez être porteur de projets susceptibles d'améliorer concrètement la vie éducative de vos enfants et, surtout, vous pourrez trouver des personnes pour faire de ces idées des réalités, au sein même de l'établissement : que ce soit pour participer à la conception d'aménagement de cour d'école, pour contribuer à la mise en oeuvre d'ateliers socioculturels dans le secondaire, ou encore pour mettre en oeuvre des initiatives autour de l'école (lire ci-dessous).

**Une équipe où efficacité rime avec convivialité**

Car la vie associative, ce sont aussi des réunions amicales, des activités de loisirs qu'il vous appartient, là aussi, de créer.

**Une association, une fédération**

Votre association PEEP est le moyen d'appuyer votre action locale sur les ressources

d'un des plus puissants mouvements fédératifs du monde éducatif.

### **Un mouvement solidaire**

La Fédération PEEP, c'est aussi une entraide entre associations, une mutualisation des moyens. Si votre association ne possède pas toutes les ressources pour mener à bien une action, elle pourra à tout moment faire appel à une autre structure locale, départementale, régionale ou nationale. Un soutien qui vaut aussi pour les établissements dans lesquels il n'y a pas encore d'association PEEP constituée.

### **Un mouvement indépendant, reconnu et ouvert**

- Adhérer à une association affiliée à la PEEP vous permet de faire valoir vos préoccupations et propositions au-delà du cadre local et de les relayer grâce à une fédération n'ayant de lien ni avec les partis politiques, ni avec les syndicats, contrairement à d'autres organisations de parents.
  - De plus, la Fédération PEEP est représentée dans toutes les instances de concertation consultées sur les grandes orientations de l'Éducation nationale, du Conseil supérieur de l'Éducation aux Observatoires nationaux de la lecture et de la sécurité dans les établissements scolaires.
  - Enfin, pour les parents PEEP, l'indépendance ne peut être efficace que si elle se conjugue à l'ouverture. La Fédération a donc tissé des partenariats multiples, aussi bien avec la Protection routière qu'avec l'Union nationale du sport scolaire, ou encore avec des spécialistes des questions de santé (elle organise chaque année la Journée d'hygiène scolaire).
- Faire progresser l'éducation, en confrontant les idées et expériences au-delà des clivages, c'est l'esprit de la PEEP.

### **Une structure ressource**

- Des services spécialisés, prêts à vous conseiller et à vous épauler dans tout ce qui fait votre vie de parents, dans la vie quotidienne de votre école et de votre association, comme dans vos projets particuliers : pédagogie, administration, questions budgétaires, communication, activités périscolaires.
- L'une des plus riches banques de données sur l'éducation en France :
- une équipe de documentalistes spécialisées à votre service ;
- des publications sur l'ensemble des questions liées à l'éducation : *La Voix des Parents*, le hors-série "*La Vie scolaire de A à Z*" mis à jour chaque année...
- Des produits conçus spécialement d'après les besoins des parents, dont des formules d'assurance scolaire mises au point avec les Mutuelles du Mans Assurances.

[Haut de page](#)